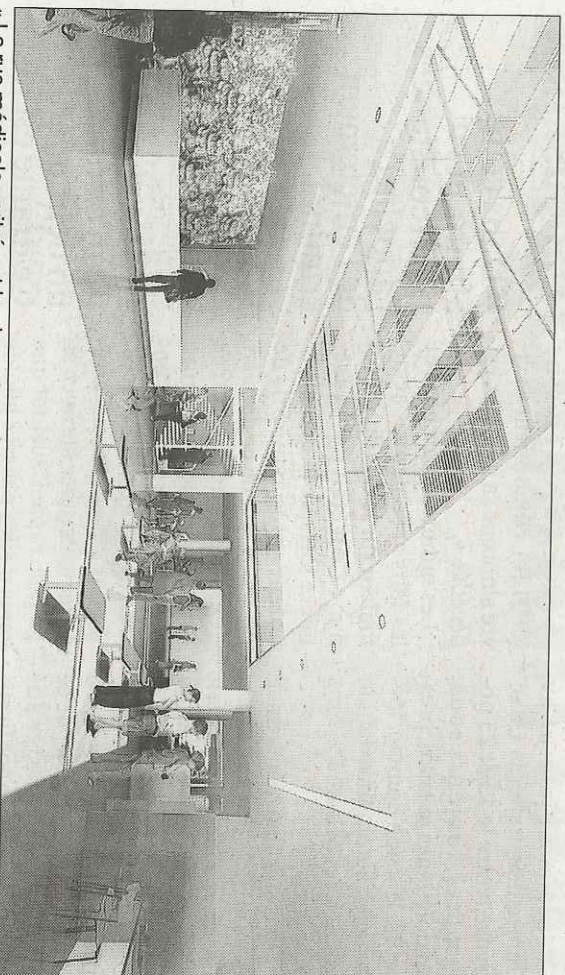


TRAVAUX

Hôpital privé à Dijon : première pierre en 2011 !



« La rue médicale » vitrée et lumineuse. Dessin Jean-Paul Viguier S.A. d'Architecture

Cette fois c'est officiel. Les travaux de l'hôpital privé vont débuter en 2011, a annoncé, le sénateur-maire de Dijon François Rebsamen. Le permis de construire va être déposé.

François Rebsamen l'a annoncé, hier, lors de l'assemblée générale de la Fédération du bâtiment de Côte-d'Or (FPB21). A côté du milliard d'investissements prévu pour le logement dans l'agglomération dijonnaise, les travaux de ce que l'on nomme l'hôpital privé, porté par la Générale de Santé et auquel sera adossé l'Établissement pour personnes âgées dépendantes (EH-PAD), vont débuter en 2011 ! De source sûre, la Générale de Santé qui porte le dossier devrait déposer, d'ici le 31 décembre, le

permis de construire.

Selon nos informations, l'établissement devrait être achevé fin 2013 ou début 2014. Il regroupera les cliniques de Chenôve, Fontaine-les-Dijon et Sainte-Marthe. La Générale de Santé avait officialisé en décembre 2009 le projet de regroupement de ces trois établissements privés qu'elle exploite (notre édition du 18 décembre 2009).

600 salariés sur sept hectares

Le nouvel hôpital privé de cinq étages, accueillera 600 salariés sur 7 hectares au Parc Valmy. L'architecte est Jean-Paul Viguier. L'hôpital devrait profiter d'un autre projet structurant pour l'agglomération puisqu'il sera desservi par le tramway et doté d'un parking en surface d'environ

900 places. L'établissement de 35 000 m² proposera dès son ouverture deux entités : une maison médicale et un centre médico-chirurgical-obstétrique, d'une capacité d'accueil de 440 lits et places. La maison médicale abritera pour sa part une cinquantaine de cabinets de consultations, un centre de kinésithérapie et un laboratoire d'analyses.

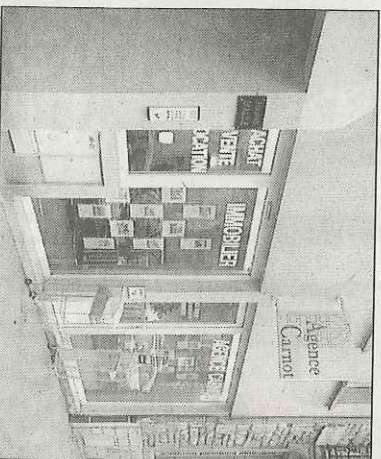
Le centre sera doté d'un plateau comprenant 24 blocs opératoires et une structure d'imagerie médicale, s'articulant autour de pôles déjà existants (mère-enfant, urgences, chirurgie, cardiologie, carcinologie...).

Le nouvel établissement devrait répondre aux besoins de santé d'un bassin de vie de plus de 350 000 personnes.

CATHERINE VACHON

INVESTIR SUR LE MARCHÉ DES SENIORS

Une opportunité bien dans l'air du temps



Agence Carnot

Depuis 2005, l'agence Carnot évolue pour mieux vous servir. Après avoir complété la carte professionnelle de transaction et la location par la mise en place de la gestion locative, il convient pour répondre à la demande de nombreux clients investisseurs, d'ajouter la désignation sur un support de qualité.

Sur le marché porteur des besoins des seniors, l'agence Carnot, professionnel de l'immobilier, reconnu depuis des années (3 étoiles au guide Coude), propose un produit d'investissement innovant : la location meublée non professionnelle avec réduction d'impôts. Patrimoine régional de Domitys, gestion de résidences avec services pour les seniors et leader sur son marché, l'agence Carnot vous présentera le bouquet d'avantages liés à cet investissement : marché porteur et placentement pérenne, gestion et loyers garantis, remboursement de la TVA et réductions d'impôts, forte revalorisation du patrimoine et revente aisée.

Pour toute information, sans aucun engagement, contactez Jean Tourte au 03 80 65 83 30, agence Carnot, 30 ter, boulevard Carnot à Dijon. www.agence-carnot.com

suivant législation en vigueur

CONSEIL GÉNÉRAL

« Garants des droits de l'enfance »

François Sauvadet, député de la Côte-d'Or et président du conseil général, a tenu à réagir à l'article « Malaise - Parler de ces jeunes devient gênant » paru dans nos éditions du samedi 20 novembre dernier.

« Assurer la solidarité envers ceux qui en ont besoin »

« Je tiens à rappeler qu'une enquête judiciaire est en cours concernant les deux hommes présumés auteurs de l'incendie qui a provoqué le drame du foyer Adoma de la Fontaine-d'Ouche à Dijon. Le conseil général s'est d'ores et déjà engagé à mettre à disposition des enquêteurs, tous les éléments concernant le jeune ayant relevé de l'Aide sociale à l'enfance, nécessaires au bon déroulement de l'enquête afin que les professionnels puissent travailler en toute transparence », déclare le président du conseil général.

Il ajoute : « à ce titre, respectueux des règles de droit, je n'ai pas, pas plus

que les services du conseil général, à donner des éléments concernant le parcours de ces jeunes, mis en examen ».

Et l'élu de poursuivre : « depuis les premières heures de ce drame humain, nos services sociaux collaborent d'ailleurs étroitement avec ceux de la ville et de l'État pour accompagner les proches des victimes. J'ai annoncé le 19 novembre, au cours de la dernière session du conseil général, le déblocage d'une aide d'urgence début décembre pour soutenir les familles. Car c'est là notre responsabilité première : assurer la solidarité envers ceux qui en ont besoin ».

3 000 enfants confiés

François Sauvadet conclut : « le drame du foyer Adoma ne doit pas jeter le trouble sur le travail et l'implication de tous les acteurs. En Côte-d'Or, 3 000 enfants nous sont confiés et 1 200 ont été placés au sein de familles d'accueil ou de structures spécialisées ».

EN BREF

ÉDUCATION

Forum d'entrepises à Agrosup Dijon

Agrosup Dijon organise un forum d'entrepises dans ses locaux, 26 boulevard Petitjean, à Dijon, jeudi 2 décembre, toute la journée. Une quarantaine de professionnels participeront à cette journée dédiée à l'insertion professionnelle. C'est l'occasion de présenter les opportunités de stages ou de recrutements aux étudiants qui se forment au métier d'ingénieurs à Agrosup.

CONFÉRENCE

L'écologie territoriale au menu

Comment parvenir à un développement plus soutenable, basé sur l'optimisation locale des ressources naturelles, humaines et matérielles ? Alterre Bourgogne organise une journée de conférence et ateliers sur l'écologie territoriale, le mercredi 8 décembre, de 9 h 30 à 17 heures, dans les locaux du Grand Dijon (40, avenue du Drapeau), avec la participation de Pierre Calame, ancien directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme.

CONFÉRENCE

Nouveau Monde et couronne d'Espagne

SciencesPo Dijon et le campus européen de Dijon organisent une conférence-débat, sur le thème « L'incorporation du Nouveau Monde à la Couronne d'Espagne : mare clausum et mare liberum », vendredi 3 décembre, à 17 h 45, à l'amphithéâtre Danube du campus européen de Sciences Po, au 14 avenue Victor-Hugo à Dijon. Ouvert au public, entrée gratuite dans la limite des places disponibles.